

[Text]

Moneys have been spent, either on education or on the purchase of information packages to go into computers and so forth, to help the farmers who have chosen to do their own filing. That's the down side. I suppose the up side is that they are business deductions when it comes to the income tax side of your tax return. You can deduct these things as the costs of doing business.

Probably the toughest thing is to put a handle on the intangible, which is the time and effort taken from the individual farmer to do the filing. Particularly if you are a quarterly filer and you are doing your own filing, it may be a very inconvenient operation in terms of timing—if it is in the middle of planting or harvesting—to have to sit down and go through the paperwork to file.

It is not all negative. It has made some farmers pay more attention to their bookkeeping, particularly those who file their own. Farmers are not known to be long in the tooth when it comes to paperwork—they would much rather be farmers than bookkeepers—so there is probably a better return in the area of the GST where farmers initially didn't file for any federal sales tax refunds. The transitional credits probably more than offset the costs to some farmers. However, the ones who have the large quarterly sales may not have come out as even as the average-size farm did, and I have already mentioned that there is an income tax saving, or you could write off the cost of doing business.

• 1600

There are three points that we raise that could possibly streamline it and make it easier for agriculture to adapt to it. One would be the publication of a guide—I understand there's one currently under review—to inform the farm community better on how to work within the guidelines of the GST, to expand the exempt list, which we'll talk a little more about in a moment or two, and to simplify the forms so that it's easier for bona fide farmers to fill them out.

We have a little difficulty in the area of farm organizations and the GST. For organizations such as the CFA, or organizations that are co-operatives or commissions, in most instances memberships are GST taxable. The organizations are out that income because most of them are not in a position to add the 7% to their membership without having a revolt. Speaking from British Columbia's perspective, our membership fees are about \$300,000 a year and we're out \$21,000 in that regard, because the organization paid the GST rather than raising the membership 7%. Farmers are very touchy about membership fees in some quarters, and we thought that it was much more prudent for us to pay than to cause a revolution over a 7% increase in dues.

[Translation]

Certains agriculteurs ont en outre dû dépenser de l'argent pour obtenir de la formation ou pour acheter des trousseaux d'information en vue, par exemple, d'acquies des ordinateurs, du moins ceux qui ont choisi de préparer eux-mêmes leurs rapports. Voilà pour le côté négatif. Je suppose que du côté positif, on peut dire qu'il s'agit là de dépenses d'affaires déductibles de l'impôt sur le revenu. Il est possible en effet de déduire ces coûts à titre de dépenses d'affaires.

L'élément qui est probablement le plus difficile à déterminer, est le coût intangible que représentent le temps et l'effort qu'il faut aux agriculteurs pour préparer leurs rapports. En particulier, les agriculteurs qui présentent un rapport trimestriel et qui le préparent eux-mêmes n'ont pas toujours le temps de s'asseoir et de s'occuper de la paperasserie nécessaire pour cela, au beau milieu de la saison des semences ou des récoltes.

Mais le bilan n'est pas entièrement négatif. La taxe a obligé certains agriculteurs à accorder plus d'attention à leur comptabilité, surtout quand ils s'occupent de leurs propres rapports. Les agriculteurs n'ont en général pas beaucoup d'expérience de la paperasse; ils préfèrent de loin faire de l'agriculture plutôt que de la comptabilité. Donc, ils obtiennent probablement des remboursements supérieurs à ce qu'ils recevaient auparavant, puisque certains ne demandaient même pas le remboursement de la taxe fédérale de vente. Les crédits transitoires font probablement plus que compenser le coût de la taxe pour certains agriculteurs. Toutefois, ceux dont les ventes trimestrielles sont élevées ne s'en tirent peut-être pas aussi bien que les fermes moyennes; j'ai déjà mentionné, par ailleurs, qu'il est possible de réaliser des économies d'impôt sur le revenu, puisque certaines dépenses d'affaires sont déductibles.

Nous présentons trois propositions susceptibles de simplifier la taxe et d'en faciliter l'application par les agriculteurs. Il faudrait notamment publier un guide—on m'a dit d'ailleurs qu'il y en avait un actuellement à l'étude—pour aider les agriculteurs à suivre les directives relatives à la TPS; il faudrait également allonger la liste des articles exemptés de la taxe, ce dont nous allons parler tout à l'heure, et simplifier les formules de façon qu'il soit plus facile pour les vrais agriculteurs de les remplir.

La TPS pose certains problèmes aux organisations agricoles. Pour les organisations comme la FCA, ainsi que pour les coopératives ou les commissions, les cotisations des membres sont habituellement soumises à la TPS. Les organisations ont donc dû se passer de ce revenu puisque la plupart d'entre elles ne peuvent majorer leurs cotisations de 7 p. 100 sans risquer une révolte. En ce qui concerne l'Association de la Colombie-Britannique, les cotisations que nous recevons s'élèvent à environ 300,000\$ par année, et nous sommes à court de 21,000\$ à ce chapitre, parce que nous avons payé la TPS plutôt que d'augmenter nos cotisations de 7 p. 100. Dans certaines régions, la question des cotisations est très délicate et nous avons jugé beaucoup plus prudent de payer la taxe que de provoquer une révolution en augmentant nos cotisations de 7 p. 100.